



COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND

Rue Eugène Le Roy – 24630 JUMILHAC LE GRAND

Tel : 05.53.52.50.20 – Fax : 05.53.62.88.40

E-mail : mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr

Site : www.jumilhac-le-grand.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 JUILLET 2024

Le conseil municipal de Jumilhac-le-Grand s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de La Pépite le mardi 9 juillet 2024 à 20h00 selon la convocation en date du 4 juillet 2024 sous la présidence du maire, Annick MAURUSSANE ; Laurent BOUCHET étant désigné comme secrétaire de séance.

Présents : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOVRIT – Ludovic CHAMINADE – Laurent BOUCHET – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT – Anne-Marie POUYADOUX – Jean-Marc BUISSON

Procuration :

Absent excusé :

Absent : Pascal COURNARIE

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 02-05-2024
- Rapport activité 2023 Communauté de Communes
- Décision modificative budget annexe eau et assainissement
- Demande aliénation chemin rural Rhue
- Questions diverses

Madame le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir écouter la demande de Monsieur et Madame HAAS pour pouvoir en débattre en question diverses à la fin de la séance.

Monsieur et Madame HAAS interviennent pour présenter aux membres du conseil municipal leur demande de dérogation pour inscrire leur fils à l'école de St Yrieix la Perche.

**Délibération n°2024/54 portant sur l'approbation du
procès-verbal de la réunion
du conseil municipal du 02-05-2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 mai 2024.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Laurent BOUCHET – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT – Anne-Marie POUYADOUX – Jean-Marc BUISSON

**Délibération n°2024/55 portant sur l'approbation du rapport d'activité 2023 de la
Communauté de Communes**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Périgord Limousin, selon les dispositions de l'article L-5211-39 du code Général des Collectivités Territoriales, qui impose aux établissements publics de coopération intercommunale cette obligation de communication.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes Périgord Limousin.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Laurent BOUCHET – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT – Anne-Marie POUYADOUX – Jean-Marc BUISSON

**Délibération n°2024/56 portant sur la décision modificative n°2 du budget annexe eau et
assainissement**

Madame le Maire explique aux membres du conseil municipal qu'il est nécessaire d'effectuer une décision modificative au budget annexe eau et assainissement, afin d'inscrire en recette d'investissement au 10222 le complément de FCTVA perçu. Elle propose d'approuver les écritures suivantes :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Installations, matériel et outillage technique				2315	2029	4 373.94
Investissement dépenses						4 373.94
		Solde	4 373.94			
FCTVA				10222	H.O.	24 639.61
Subventions d'équipement				131	H.O.	-20 265.67
Investissement recettes						4 373.94
		Solde	4 373.94			

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la décision modificative.

(14 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Votes POUR : Annick MAURUSSANE – Maryse MEYNIER – Henri LONGIERAS – Francine BOISSARD – Corine VAN DER PLAS – François BOISSARD – Max GUIGUES – Isabelle LIU GOUVRIT – Ludovic CHAMINADE – Laurent BOUCHET – Sandrine GRANSON – Tony PETIOT – Anne-Marie POUYADOUX – Jean-Marc BUISSON

La décision concernant la demande d'aliénation d'un chemin rural à Rhue est reportée.

La commission voirie étudiera la demande en se rendant sur place et le présentera son rapport lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

Questions diverses :

Madame le Maire :

- Informe le conseil municipal du départ des locataires de la Maison d'accueil et informe le conseil municipal de sa demande de réduction de préavis. Le conseil municipal émet un avis défavorable.
- Donne lecture de la demande de Madame GIRARD Leslie qui souhaite louer une cuisine professionnelle pour son activité professionnelle (livraison de repas). Le conseil municipal émet un avis défavorable.
- Donne lecture de la demande de l'association JHP qui propose l'achat et la pose d'un panneau d'information sur le Prieuré de la Faye
6 pour – 5 abstentions – 3 contre
Le conseil municipal émet un avis favorable.
- Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande de dérogation de M. et Mme HAAS
1 pour – 2 abstentions – 11 contre
Le conseil municipal émet un avis défavorable.

Isabelle LIU GOUVRIT donne des précisions sur l'incident de ce matin sur le chantier de reconstruction du Pont du Bost. Madame le Maire lui donne des explications.

Jean-Marc BUISSON rapporte qu'il a été interpellé par des parents d'élèves concernant la plainte déposée contre le cuisinier de la cantine scolaire. Il aimerait des explications et savoir quelles mesures ont été prises.

Madame le Maire rappelle qu'elle est seule responsable du personnel communal.

Jean-Marc BUISSON lui demande de suspendre l'agent concerné à titre conservatoire pour la protection de tout le monde.

Madame le Maire lui répond qu'elle attend les résultats de l'enquête faite par la gendarmerie pour prendre une décision.

Sandrine GRANSON, membre de la commission scolaire trouve inadmissible de ne pas avoir été informée plus tôt des faits pour pouvoir répondre aux parents d'élèves qui l'ont interpellée sur le sujet.

Corine VAN DER PLAS demande des informations sur l'avancement du PLUI.

Madame le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier et de la nécessité de créer une commission de travail sur le sujet de 3 ou 4 personnes :

Tony PETIOT – Francine BOISSARD – Henri LONGIERAS – Maryse MEYNIER – Jean-Marc BUISSON – Corine VAN DER PLAS sont volontaires.

François BOISSARD fait le point sur l'avancement des différents chantiers dont il a le suivi : logement PMR, logement au-dessus du l'ex-CIAS, gîtes de la Perdicie.

Fin de séance 22h30

Dans le public, Madame ROUBENE demande l'avis du conseil municipal sur le projet de mines. Madame le Maire l'informe qu'il s'agit d'un permis de recherche et non d'un permis d'ouverture de mines.

Signature du Maire et du Secrétaire de séance :

Pour le Maire,
L'Adjointe
Nancy FLENNIER

Nancy FLENNIER



[Handwritten signature]